

enville

à Frontignan la Peyrade



4

dossier

Comment vivre le littoral demain ?

2

Engagement >
Droits des femmes,
c'est toute l'année !

8

Sécurité / Prévention >
Plus de sécurité aux
abords des écoles

17

Démocratie locale >
Budget 2021 adopté

engagement

Égalité femmes/hommes, c'est toute l'année !

Pleinement mobilisée pour la défense des droits et des libertés, la municipalité réaffirme son engagement contre toutes les injustices et discriminations. Elle participe activement à la **lutte pour l'égalité des droits entre les femmes et les hommes**, le 8 mars et tous les autres jours de l'année.

Malgré des avancées juridiques et législatives qui ont ouvert des droits aux femmes ces dernières décennies, l'écart entre l'égalité formelle imposée par les lois et l'égalité réelle constatée dans les faits reste important et intolérable. Le sexisme, sous ses formes les plus « anodines » jusqu'aux violences qui peuvent conduire au féminicide, est encore une réalité qui nécessite que le combat féministe soit porté par toutes.

Symbolisée, le 8 mars, par la Journée internationale des droits des femmes (JIDDF), la lutte pour l'égalité entre toutes et tous est un travail mené au quotidien par la municipalité, signataire de la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes.

Cette année, alors que les



conditions sanitaires ont encore empêché les rassemblements, le 8 mars a été l'occasion du lancement de la campagne vidéo qui met en lumière des femmes qui vivent, travaillent ou s'engagent dans la commune.

Lancée, le 8 mars, par un message du maire, Michel Arrouy, Claudie Minguez, 1^{ère} adjointe déléguée à la ville éducatrice, Valérie Maillard, maire-ad-

jointe déléguée à la culture, au patrimoine et à l'égalité hommes/femmes et Georges Moureaux, maire-adjoint délégué à la jeunesse et à l'égalité femmes/hommes, cette action se déclinera le 8 de chaque mois, tout au long de l'année, avec la diffusion d'un témoignage d'une femme actrice de la vie de notre ville. Soignante, artiste, ouvrière, cheffe d'entreprise, commerçante, bé-

névole associative, sportive... elles livreront leurs ressentis mais aussi leur engagement pour l'égalité.

En parallèle, c'est aussi via le site internet et les réseaux sociaux de la Ville que les actions menées par les jeunes pendant les vacances de février, ont été diffusées, notamment, avec le fablab La Palanquée, la création d'un #Non aux clichés, oui à l'égalité ! décliné sur tee-shirt et porte-clés et sous forme d'une chorégraphie TikTok..

 **Le 8 avril, c'est Florence Pucheral, infirmière coordinatrice de la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) du Bassin de Thau, engagée au centre de vaccination départemental, qui a ouvert la série de témoignages (cf. p 8) :**



L'égalité en débat au collège

Le 9 mars, Caroline Suné, membre de l'équipe de France de force athlétique et maire adjointe déléguée aux sports et aux activités de pleine nature, en compagnie d'autres sportives de haut niveau, ont répondu aux questions des élèves du collège Simone-De-Beauvoir sur l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment dans le sport.



Visite de Carole Delga, présidente de la région Occitanie

Questions à **Michel Arrouy** Maire de Frontignan la Peyrade

+ DE 15
C'est le
nombre de
manifestations
que la
municipalité
tient à
organiser
cet été

Le conseil municipal s'est réuni à trois reprises depuis le début de l'année avec notamment le vote du budget 2021, pouvez-vous nous en dire plus ?

Le conseil municipal est une instance démocratique essentielle pour le débat et pour le vote de projets et d'actions au service de la population et du territoire.

Dans ce cadre, nous avons voté d'importantes délibérations pour l'aménagement de la ville, la réalisation de projets culturels et d'initiatives en direction de l'enfance/jeunesse ainsi que le rapport Égalité femmes/hommes au sein de la collectivité.

Le premier budget, construit par la nouvelle majorité municipale, a été voté et, comme nous nous y sommes engagés, les impôts locaux et les tarifs n'augmentent pas. Ce budget comporte des orientations précises en termes d'aménagement durable, de développement économique et commercial, d'éducation, de solidarité, notamment envers les seniors et la jeunesse, de soutien aux associations et clubs, etc.

Dans un contexte sanitaire et économique contraint, qui impacte lourdement nos concitoyens et le fonctionnement de nos institutions républicaines, nous sommes pleinement mobilisés au quotidien et à travers ce budget 2021 volontariste et ambitieux au service de tous les Frontignannais.es et Lapeyradois.es (détails p.19).

Le magazine municipal *EnVille* va évoluer et une enquête de lectorat est lancée, pouvez-vous nous expliquer ?

Le magazine municipal est un support papier important pour informer nos concitoyens de l'actualité, des initiatives locales et des actions mises en œuvre par la municipalité au service des habitants.

Dans cette perspective, il apparaît indispensable de faire évoluer la formule actuelle du magazine, pour la rendre plus régulière et fréquente (mensuel et bimestriel), plus transparente sur l'action publique menée, plus moderne et adaptée aux préoccupations de nos concitoyens, avec davantage de focus sur les initiatives associatives et solidaires, de mises en valeur des talents, de la richesse de notre territoire et de notre patrimoine.

C'est pourquoi j'ai souhaité qu'une concertation la plus large possible soit menée auprès de la population afin de construire ensemble notre prochain journal. Dans un contexte économique difficile, j'ai demandé à la direction de la communication de travailler cette refonte, en interne, et sans augmentation budgétaire avec un rendu d'ici la fin de l'année 2021. Et puisqu'il est toujours bien d'illustrer les propos par des faits, vous pouvez d'ores et déjà entrevoir ce que pourrait devenir le magazine à travers la refonte de cette page.



Permanences du maire

En plus de ses permanences à l'Hôtel de Ville, le maire, Michel Arrouy, rencontre aussi les habitant-e-s qui le souhaitent à la mairie annexe de la Peyrade.

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez vous présenter à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou de la mairie annexe, téléphoner au 04 60 18 50 00 (Hôtel de ville), ou faire une demande sur frontignan.fr.

dossier



Penser le littoral de demain : une urgente nécessité

Le réchauffement climatique et ses conséquences sont désormais des réalités avérées. La prise de conscience se généralise et conduit tous les acteurs à mettre ces questions en débat afin de construire des stratégies pour la recomposition du littoral. Frontignan la Peyrade est au cœur de différents dispositifs.

S'ils sont convoités, les bords de mers sont aussi des zones fragilisées. Partout en France, tempêtes hors normes, submersions marines ou érosions accélérées inquiètent. En Méditerranée, où le climat se réchauffe 20% plus vite que partout ailleurs et où l'intensité des pluies fait partie du top 3 mondial, ces phénomènes accentuent les risques de submersion marine et d'érosion qui concernent déjà la majeure partie des plages d'Occitanie. Face à ces risques, plutôt que de continuer à construire des ouvrages « remparts », la meilleure protection consiste à laisser un espace de liberté à la mer en préservant des zones naturelles non aménagées. Sur le lido de Frontignan, alors que Sète agglomération Méditerranée a déjà consacré 17M€ pour réensabler les plages et reconstituer le cordon dunaire, il ne s'agit plus de lutter contre l'inéluctable mais bien d'apprendre à vivre avec et de s'adapter. L'heure

est désormais à l'action en réunissant tous les acteurs, particulièrement les élus locaux mais aussi professionnels, associations et habitant·e-s, afin d'anticiper et de planifier la nécessaire recomposition spatiale du littoral.

Parmi d'autres, **3 importants projets** prennent à bras le corps la question de l'aménagement futur du littoral et **placent Frontignan la Peyrade au cœur des dispositifs. L'atelier des territoires** porté par l'État et **Ambition littoral** porté par la Région vont poser les bases d'une stratégie collective de

recomposition du littoral en termes d'orientations (urbanistiques, environnementales, économiques, touristiques...), de gouvernance, de moyens techniques et financiers ou encore de méthodologie, et produire des plans d'actions à différentes échelles. **Habiter le littoral ensemble**, porté par le Département, concerne plus particulièrement l'habitat en zone littorale, notamment l'habitat collectif, et a choisi Frontignan la Peyrade comme site pilote. Ces différents travaux pourraient ensuite s'appliquer ou inspirer d'autres territoires.

« Cette réflexion d'envergure, qui s'inscrit pleinement dans les actions menées à Frontignan la Peyrade pour protéger les populations, est indispensable pour préparer l'avenir. Il est temps de se donner les outils et les moyens d'agir ensemble, à plus grande échelle. Tous ces projets montrent que les choses évoluent positivement. »

Michel Arrouy,
maire





Premier atelier des territoires, en visio, le 5 mars 2021

Atelier des territoires

Porté par le ministère de la transition écologique, piloté par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) appuyée par la direction départementale des territoires et de la mer de l'Hérault (DDTM), l'atelier des territoires a pour objectif de faire émerger une stratégie partagée sur l'aménagement du littoral, à moyen et long termes (2040-2100), à l'échelle de Sète agglomération Méditerranée. Frontignan la Peyrade est désignée site pilote.

L'atelier des territoires est une démarche innovante, une réflexion prospective, collective et participative, sur l'aménagement futur du littoral soumis à la montée des eaux et à l'évolution du trait de côte. Il se déroule sur une année et associe, avec des ateliers thématiques, visites de terrain et différentes ren-

contres, tous les décideurs et acteurs du territoire, dont les élus locaux et, en plusieurs temps, les professionnels, les associations et les habitants-e.s.

Ouvrir des perspectives

Quelles actions sont déjà menées pour faire face aux risques ? Quel est le

degré d'urgence ? Quelles solutions pérennes et globales apporter ? Quelles hypothèses faut-il explorer ? Quelles alternatives envisagées ? etc. Autant de questions, et bien d'autres, sont explorées à l'occasion de cet atelier, démarré le 5 mars par le séminaire de lancement, qui a permis la présentation des enjeux, de la démarche et du bureau d'étude chargé d'animer et coordonner le projet.

L'ambition finale est de définir une stratégie globale qui garantisse une plus grande résilience face aux aléas : érosion, inondation et submersion côtières. Autrement dit, produire un plan d'actions qui concilie les enjeux de préservation,

de sécurité et de développement sur le territoire de Sète agglomération Méditerranée (SAM), éventuellement reproductible ailleurs.

Rêver collectivement le territoire de demain

Un premier atelier participatif à l'échelle de Sète agglomération Méditerranée (SAM) s'est tenu le 14 avril, en visio et a réuni une centaine de participants (élus, agents de collectivités et des services de l'Etat, acteurs socio-professionnels et institutionnels).

Deux autres ateliers suivront dans les prochains mois, en vue d'aboutir à la construction d'une vision partagée d'une feuille de route opérationnelle d'ici la fin de l'année.

« Du local au national, il y a un grand débat à engager sur l'avenir de notre littoral et sur la manière dont on souhaite travailler collectivement. Cet atelier engage l'ensemble des acteurs locaux dans un processus de compréhension et de projet commun »



Loïc Linarès
Conseiller municipal, 2^e vice-président de Sète agglomération Méditerranée délégué à la transition écologique et à l'aménagement durable du territoire



De l'ambition pour le trait de côte

Porté par la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée dans le cadre du Plan Littoral 21, en partenariat avec l'Etat (DREAL) et la Caisse des dépôts, le projet Ambition littoral vise, lui aussi, à définir un plan d'actions de la gestion du littoral, à l'échelle de la région.

Face aux risques et aux besoins d'adaptations des territoires littoraux, la feuille de route **Ambition Littoral** vise à conduire les élus locaux, régionaux et nationaux, les agents des collectivités, ainsi que les décideurs, scientifiques et experts, à développer une vision globale et différente de l'évolution du littoral.

Elle prévoit l'organisation d'ateliers participatifs associant élus, agents des collec-

tivités, syndicat de gestion, organismes de recherches, associations... pour accompagner les territoires littoraux sur la compréhension et la gestion, tout en impulsant une dynamique de réseau technique et une vision partagée prospective du littoral. L'atelier participatif **Repenser l'aménagement du littoral d'Occitanie face au changement climatique**, qui a démarré en ligne le 3 mars avec 140 participants, essentiellement des élus lo-

caux et des agents des collectivités, de l'Etat et d'institutions, vise à élaborer un plan d'actions régional et mettre en place une gouvernance de gestion du littoral.

Élaboration d'un plan guide

Ce plan servira à guider l'action publique en matière d'atténuation des vulnérabilités et de recomposition spatiale, par la planification, la règlemen-

tation, l'appui technique, le soutien financier, l'accompagnement à la réalisation des stratégies locales qui intégreront les opérations à court, moyen et long termes et le développement des observatoires locaux de la recomposition spatiale.

Il alimentera le volet littoral du prochain Contrat de plan Etat-Région (CPET) et le programme opérationnel du Fonds européen de développement régional (FEDER) 2021-2027, outils structurants et leviers financiers pour accompagner les projets inscrits dans les futures stratégies locales de recomposition du littoral.



Frontignan plage, tempête 2014

Habiter le littoral ensemble

Initié par le Département de l'Hérault, en partenariat avec l'École nationale supérieure d'architecture de Montpellier (ENSAM), le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Hérault, la Direction départementale des territoires et de la mer et la Ville de Frontignan la Peyrade, le projet « Habiter le littoral ensemble » a choisi Frontignan comme site d'étude. Il se décline en 2 temps avec un projet pédagogique et un concours d'architecte.

Le volet pédagogique, démarré en février, concerne 120 étudiants en 3^e année de licence à l'ENSAM. Encadrés par leurs professeurs, les architectes de demain planchent sur tous les risques et les enjeux de construction sur des zones menacées par la montée des températures et des eaux et interrogent les conditions qui permettront d'habiter, au sens large, le littoral de demain. Ces étudiants doivent produire des projets d'habitat collectif (d'en-

viron 60 logements chacun), rendus en juin, sous forme de rédaction, plans, croquis et maquettes.

Un exercice formateur qui permet d'appréhender un lieu - la qualité des espaces publics, les centres de la vie sociale et les dynamiques spatiales, le système social ou encore l'histoire-, de penser les relations complexes entre demande sociale individuelle et intérêt collectif et de comprendre que l'acte architectural est une particule

élémentaire du territoire. C'est aussi un regard neuf et sûrement de nouvelles approches dont les résultats pourront servir d'exemple ou de « boîte à idées ».

Le second volet de ce projet est un concours d'architecte (dotation 40 000€) sur le sujet **Habiter le littoral demain**. Il se situe sur la zone des Hierles, sur laquelle en partenariat avec Sète agglomération Méditerranée il est envisagé la création d'une Zone d'activité concertée (ZAC) avec logements et parc urbain. Ce concours sera lancé en mai, le résultat sera rendu en février 2022.

« Je suis heureux de ce partenariat fructueux entre le conseil départemental et la Ville de Frontignan la Peyrade. Les projets aboutis pourront servir, si ce n'est pour une réalisation concrète, au moins pour alimenter les réflexions et le débat sur le devenir de cette zone » explique Pierre Bouloire, premier vice-président du conseil départemental.

De l'engagement d'une mère au militantisme de ses enfants

Florence Pucheral, 59 ans, est la première femme à faire l'objet d'un des portraits qui seront diffusés le 8 de chaque mois dans le cadre de l'action "La lutte pour les droits des femmes, à Frontignan La Peyrade c'est toute l'année !" menée par la Ville.



Domiciliée à Frontignan la Peyrade depuis 27 ans, Florence Pucheral est une infirmière libérale devenue coordinatrice de la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) du Bassin de Thau. Depuis un an et demi, elle a à cœur d'y développer des projets en lien avec l'ensemble des professionnels de santé afin de faciliter la prise en charge des patients.

Très investie dans son domaine, Florence a d'abord été membre de l'association des infirmières libérales de Frontignan la Peyrade. Elle a également suivi de nombreuses formations et obtenu des diplômes universitaires qui l'ont notamment amenée à travailler en soin palliatif durant 7 années ou encore à participer à la création de la maison de santé pluri-professionnelle de Frontignan qui a vu le jour il y a près de 5 ans.

Révoltée par l'injustice, quelle qu'elle soit, Florence s'engage au quotidien pour le dialogue et l'écoute, la tolérance et le

respect de l'altérité. Elle a construit avec son mari un foyer au sein duquel les tâches et autres charges mentales sont également réparties. Y compris avec ses deux enfants, un garçon et une fille qui, aujourd'hui adultes, sont tous deux militants pour l'égalité des droits de tous. « Probablement une histoire de génération », estime celle qui se considère comme « engagée mais pas militante », mais reconnaît avoir subi des discriminations liées à son genre au cours de ses études ou dans l'exercice de son métier.

« Cette nouvelle génération, engagée et militante, fera peut-être enfin bouger les lignes. Peut-être avons nous (la génération d'avant NDLR) trop laissé faire les choses. Il fallait subir, se taire. C'était comme ça. En ce qui me concerne en tout cas. Je suis ravie de voir mes enfants prendre aujourd'hui le relais et s'investir avec passion pour de nombreuses causes pour faire avancer les choses », conclue-t-elle, porteuse d'espoir.

en visite

à Frontignan la Peyrade



Le préfet de l'Hérault

Sur sollicitation du Préfet de l'Hérault, Jacques Witkowski, Michel Arrouy a reçu ce dernier le 16 février pour un tour de ville et une réunion de travail sur les grands projets à venir en présence notamment de l'adjoint délégué aux espaces portuaires et balnéaires, Jean-Louis Molto, et de l'adjoint délégué à l'urbanisme, Frédéric Aloy. Au programme, le secteur des plages, les sites de la cimenterie Lafarge et de l'ancienne raffinerie Exxon/Mobil, une présentation du projet de miniplexe dans les chais Botta, un échange sur la réflexion en cours pour la création d'un pôle multimodal, un point sur la situation du poste de police et son fonctionnement et une visite de l'écusson avec présentation du projet Cœur de ville.

« Je suis heureux de toutes ces rencontres qui témoignent du dynamisme de la commune, de l'intérêt et du soutien de tous les partenaires pour nos projets au service du développement économique et commercial ainsi que de l'aménagement durable de notre territoire. »



Michel Arrouy,
maire

Le 18 mars, après une réunion de travail à l'Hôtel de Ville, la présidente de région, Carole Delga, et le maire, accompagnés de plusieurs élu.e.s de la commune, ont effectué une visite de la ville. L'occasion de réaffirmer le soutien de la Région, sur des projets structurants portés par la municipalité, notamment la création d'un pôle culturel et de loisirs comprenant un miniplexe de 4 salles, une salle festive et un restaurant, un parvis et un ouvrage d'art (passerelle piétonne), ainsi que la reconversion durable du site Exxon/Mobil avec la création d'un nouveau pôle d'attractivité et d'activités économiques et commerciales. Carole Delga a également annoncé la mise à l'étude de l'accessibilité de la gare, des études sur le Pôle d'échanges multimodal (PEM) ainsi que l'entrée de Frontignan dans le dispositif Foccal comme ville pilote (actions sur la revitalisation commerciale).



La ministre de la Mer

Le 12 février, la ministre de la Mer, Annick Girardin, a visité, en compagnie notamment du maire de Frontignan la Peyrade, Michel Arrouy, l'écloserie frontignanaise Les Poissons du Soleil. Chaque année, plus de 10 tonnes d'alevins de bars (loups), de daurades royales et de maigres destinées à des élevages marins, en pleine mer ou à terre, sur le pourtour méditerranéen ou au Moyen-Orient et à des fins de consommation humaine, sortent de ses bassins. L'occasion pour le maire d'échanger avec la ministre sur de nombreux projets de développement durable et de protection de l'environnement menés sur la commune en rapport avec la mer et le littoral.



La présidente de la région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

c'est arrivé

Retrouvez tous les mois quelques moments forts de la ville en vie. D'autres images sont à découvrir sur notre site Internet frontignan.fr

Février



UEEA et SOP au menu du DASEN !

Nouvelle unité d'enseignement élémentaire autiste (UEEA) à l'école des Lavandins et Semaine olympique et paralympique (SOP) aux Terres blanches étaient au programme de la visite, le 2, de **Christophe Mauny, directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN) de l'Hérault** en présence du maire, Michel Arrouy, accompagné notamment de Sophie Cwick, conseillère municipale déléguée aux handicaps, et Marion Sacaze, inspectrice de l'Éducation nationale de la circonscription Frontignan Littoral.

Sacs à dos cadeaux

Fidèle à sa tradition de solidarité, la Ville, en collaboration avec les associations Sakado, Solidarité urgence sétoise (SUS) et les Amoureux de la vie-solidarité SDF, a accueilli, comme chaque année, la distribution de sacs aux sans-abris sur le parvis de l'espace solidaire Muhammad-Yunus. **31 sacs à dos, constitués par des élèves du collège frontignanais Simone-de-Beauvoir, ont été distribués, le 4,** en présence notamment de Chantal

Carrion, conseillère municipale déléguée aux solidarités et à la justice sociale, première vice-présidente du CCAS.



À la découverte de l'ancien salin

À l'occasion de la Journée internationale des zones humides qui célèbre, chaque année, la signature de la Convention sur les zones humides, le 2 février 1971, dans la ville iranienne de Ramsar, l'office de tourisme a proposé sa balade nature commentée, **le 3, Sur la route de l'or blanc** pour découvrir le passé salinier de la commune dans un lieu féérique peuplé d'oiseaux étonnants.



Environnement et développement durable

Le maire, Michel Arrouy, Loïc Linarès, 2e vice-président de Sète agglomération Méditerranée, conseiller municipal délégué à l'aménagement durable et à la transition démocratique, et Olivier Laurent, maire-adjoint délégué à la transition écologique, la prévention des risques et la qualité de l'air, ont rencontré, le 2, l'équipe du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) du bassin de Thau, installée depuis peu boulevard Victor-Hugo.



Des vacances kifo créatives

Les vacances ont été riches et variées pour les jeunes de la commune, du 13 février au 1^{er} mars, avec notamment la décoration de l'espace Kifo, la fabrication de nichoirs à oiseaux, la création de tee-shirts avec le fablab La Palanquée à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes ou encore la création de leur propre fanzine avec le collectif d'artistes montpelliérains Karbone Co, dans le cadre de la 24^e édition du Festival international du roman noir (FIRN).



Esquisses de scène

Du 6 février au 1er mars. Daniel Fayet, scénographe et plasticien, concepteur de décors de théâtre et spectacles, a proposé une exposition originale en investissant et réinventant totalement l'espace de la librairie associative Prose café.

Produits du terroir, en photos et en cadeaux !

Le 12, Kelvine Gouvernayre, conseillère municipale déléguée au tourisme et à la promotion des produits locaux et du Muscat, et Florence Rugiero, directrice de l'office de tourisme, ont remis les prix aux gagnants du concours photo *Cuisine au muscat* organisé à l'occasion de la Saint-Valentin.



Février



Tout naturellement !

L'office de tourisme a proposé différentes balades en février, pour petits et grands, à la découverte de la nature frontignanaise sous tous ses aspects.

Initiation au yoga et aux huiles essentielles, land'art..., **le 16, c'est une balade sylvothérapie** qui était proposée dans le bois des Aresquiers.

Ferronnerie d'art

L'association Horiz'Arts a exposé les œuvres en fer forgé de **Christian Combo**, du 20 février au 17 mars, dans les locaux du concept store L'atelier de la main noire. **Le 20**, l'artiste a rencontré les visiteurs et expliqué son parcours qui l'a conduit du CAP de ferronnier d'art et de carrosserie à la création de sculptures, essentiellement des bateaux.

Intrigues entre Atlantique et Méditerranée

Le 27, dans le cadre du Festival international du roman noir (FIRN), une balade littéraire, la 2^e de l'année, et une rencontre avec Pascal Thieret ont réuni une trentaine

de personnes au port de plaisance autour de son nouveau roman, aussi noir que marin, *Sois gentil, tue-le*. Deux heures de balade au fil de l'eau et des mots de l'auteur, simple et joyeux, qui se sont terminées

autour d'une séance de dédicace à l'office de tourisme.



Mars



Modernisation du port de plaisance

Le maire, Michel Arrouy, et le maire-adjoint aux espaces portuaires et balnéaires, Jean-Louis Molto, se sont rendus, le 8, sur le chantier des travaux de modernisation du port pour planter les premiers pieux, annonçant officiellement le début des travaux qui visent à moderniser le port et augmenter la capacité d'accueil.



Les couleurs du voyage

La librairie associative Prose café a exposé, du 11 mars au 3 avril, quelques-unes des œuvres colorées du peintre voyageur Michel Rauscher, des silhouettes poétiques connues et plagiées dans le monde entier.



Sandaya Les Tamaris

Michel Arrouy, maire, Kelvine Gouvernayre, conseillère municipale déléguée au tourisme et à la promotion des produits locaux et du Muscat et Patrick Bourmond, conseiller municipal délégué au commerce et à l'artisanat, ont visité, le 11, le camping Sandaya Les Tamaris, fleuron de l'hôtellerie de plein air de la commune, et rencontré son nouveau directeur, Andy Deguy.



VTI Aéraulique

Le 12, la visite des entreprises s'est poursuivie par une société spécialisée dans les solutions de ventilation, VTI Aéraulique, qui a accueilli le maire et les élu.e.s dont Frédéric Aloy, conseiller municipal délégué à l'urbanisme, à l'aménagement et au développement économique. Cette entreprise dynamique dirigée par la famille Fraisse, dont le siège social et l'usine sont à Frontignan, zone industrielle du Barnier, revendique près de 40 années d'expertises et d'innovations qui en font l'une des quatre entreprises françaises de pointe du secteur.

La belle époque

Et c'est à la biscuiterie La belle époque, qui produit les fameuses Zezettes de Sète ainsi que toute une gamme de biscuits issus de vieilles recettes familiales, appréciées depuis plusieurs générations, que la visite s'est terminée, le 12, avec son charismatique patron Gaston Bentata. La société Prism a quant à elle fait l'objet d'une visite particulière le 16 mars (cf p.33).



Ouvrez les cinémas !

Quelques heures avant la cérémonie des César, **le 12**, le Cinémistral s'est joint à l'appel de la **Fédération nationale des cinémas français pour la réouverture des salles** en accueillant le public de 16h à 18h. L'initiative a rassemblé une cinquantaine de personnes, dont Valérie Maillard, adjointe au maire déléguée à la culture, au patrimoine et à l'égalité hommes/femmes qui a pris la parole aux côtés de Priscilla Schneider, directrice du cinéma. Accédez à la vidéo sur frontignan.fr



L'art dans la rue

Déjà exposé en 2018 rue Saint-Paul, **Le bestiaire méditerranéen**, s'est de nouveau affiché, dès **le 17** sur les vitrines de la salle Jean-Claude Izzo. Fabuleux, chimérique, fantastique, imaginaire, totémique, mythologique et tout simplement extraordinaire, 7 œuvres de Cole, Isabelle Piron, Fanny Saint-Pierre, Réka, Kathy Bassaget, Sancko et Aurélia Gritte sont ainsi à (re)découvrir.



Commémoration

Les élu-e-s de la Ville, dont le maire et Jean-Louis Patry, conseiller municipal délégué à l'État civil, aux bâtiments communaux, et au devoir de mémoire et du conseil municipal des jeunes (CMJ) ainsi que le comité local de la FNACA ont commémoré, **le 59^e anniversaire de la signature des accords d'Évian et de la fin de la guerre d'Algérie, le 19**, devant la stèle dédiée, rue de la Raffinerie. La cérémonie, marquée par une minute de silence en hommage à Georges Giraud, fondateur et président du comité local de la FNACA de 1993 à 2020, disparu en octobre 2020, a été diffusée en direct sur la page Facebook de la Ville. Elle est à retrouver sur le site frontignan.fr.



Balades littéraires du festival international du roman noir

Le roman noir s'est invité à l'école Anatole-France et au collège Simone-De-Beauvoir, **le 12**, avec l'auteur Chrysostome Gourio qui, avec des lectures d'extraits de son livre, a fait découvrir le monde de Wilma la vampire aux élèves. Ces lectures et balades ont été accompagnées d'ateliers de captations et de montages d'extraits audio autour de l'ouvrage. Les jeunes ont également profité d'une séance de dédicaces et d'un moment privilégié avec l'auteur. **Le 13**, c'est sous un soleil printanier que le public a eu la chance de rencontrer Chrysostome Gourio autour de l'Abbaye de St Felix de Monceau pour une balade littéraire autour de nombreux extraits du roman de l'auteur « Dans les annales » suivie d'une séance de dédicaces et d'un moment d'échanges avec l'auteur.





Lectures à haute voix

Dans le cadre des actions de formation à la lecture publique et du Festival international du roman noir (FIRN), Thomas Andro, intervenant de l'école de théâtre Ah bon ?, a mené des ateliers de formation à la lecture à voix haute, pour différents publics, dont les lycéens, au lycée Maurice-Clavel. **Le 25**, ce sont des collégiens qui ont participé, aux collèges des 2 Pins et Simone-de-Beauvoir, à un atelier pour les préparer aux concours d'éloquence auxquels ils sont inscrits.

Chicot et Touareg stars d'un court-métrage !

La ferme DromaSud, installée sur les hauteurs de Frontignan la Peyrade, a participé, **le 22** au tournage du court-métrage « Z.A.R. » de Léo Blandino, avec 2 de ses dromadaires, Touareg et Chicot, âgés respectivement de 13 et 6 ans.



France Bleu Hérault à Frontignan

Le car podium de France Bleu Hérault était installé sur la place de l'Hôtel de Ville, **le 23**, pour l'enregistrement de son émission **100% solidaires**. Une initiative conjointe de la radio et du Département de l'Hérault qui met en lumière les acteur-ric-e-s du territoire héraultais et les initiatives locales.

Terre de cirque

La compagnie CirkVOST a de nouveau dressé son chapiteau, **le 25**, sur l'espace dédié à la Peyrade, pour une **résidence de création** de son prochain spectacle, Ensemble. En attendant de le découvrir, des animations, ateliers et rencontres avec des scolaires, associations et habitant-e-s du quartier, sont prévues, si les mesures sanitaires le permettent.



Les salins accessible à tou.te.s

Dans le cadre des travaux **d'aménagement des entrées de l'ancien salins** de Frontignan menés par Sète agglomération Méditerranée, l'escalier en « pas-d'âne » aménagé au plan du bassin a été repris, fin mars, afin de permettre l'accessibilité à tou.te.s, personnes à mobilité réduite (PMR), poussettes et vélos.

Nettoyages citoyens

Après les initiatives de l'association le Refuge de la Gardiole et du collectif Les Amis de nos Etangs, un **nettoyage de la digue du port de pêche, sur la plage et le long du chemin de halage** a été réalisé, **le 20**, par Les Gardiens de Thau, ses ports et sa lagune. D'autres nettoyages nature ont suivi avec différentes associations, notamment Swim4sea, Projet Azur, Surfrider Foundation Hérault ou encore I Love Planet.



sécurité

prévention

De nos comportements dépend la sécurité de nos enfants

Soucieuse de la sécurité des écoliers de la ville, la municipalité a engagé une importante **opération de sensibilisation auprès des enfants, parents, piétons, automobilistes et usagers de la route**, avec la distribution d'un guide d'informations et des rencontres aux abords des écoles tout au long de l'année scolaire. Démarrée en mars, elle reprendra avec la réouverture des écoles.

A la fois automobiliste, cycliste, piéton, etc, chacun d'entre nous doit s'adapter aux conditions spécifiques de circulation des uns et des autres. La sécurité des déplacements en ville nécessite de se conformer au Code de la route, mais aussi de se respecter mutuellement.

Respecter les règles de circulation et

faire preuve de civisme, c'est aussi donner le bon exemple aux enfants sur la manière de se déplacer en ville et contribuer à rendre les déplacements plus sûrs. « Parce que les enfants sont les piétons les plus vulnérables et qu'ils apprennent petit à petit les règles de sécurité et la manière de circuler en ville, il faut les accompagner et être d'autant plus vigilants en tant

qu'adultes. Cette vigilance doit être redoublée aux abords des écoles, particulièrement au moment des sorties de classes » explique Claudie Minguez 1^{ère} adjointe déléguée à la ville éducatrice.

C'est pourquoi, afin de sécuriser les déplacements de tou-te-s, une campagne de sensibilisation est organisée avec l'édition d'un guide distribué par les agents de la police municipale aux abords de toutes les écoles frontignanaises pour sensibiliser petits et grands au partage de la rue. Si le guide rappelle les bonnes conduites à adopter, il précise aussi la nature des infractions à ne pas commettre et ce qu'encourent les contrevenants. Démarrée en mars, puis interrompue avec la fermeture des écoles par le gouvernement, cette campagne reprendra dès que les écoles rouvriront.

« Le stationnement et la circulation aux abords des écoles sont des questions importantes de sécurité pour les écoliers mais également pour les riverains que je rencontre régulièrement.

Cette opération de sensibilisation s'inscrit dans notre volonté de permettre à toutes et à tous de vivre ensemble et de partager les espaces publics et voiries »

Éric Bringuier,
maire-adjoint délégué au cadre
de vie et aux espaces publics



Des décisions au service des habitant.e.s

Présidé par Michel Arrouy, **les 3 premières séances du conseil municipal de l'année 2021** les 18 février, 16 mars et 6 avril, ont permis le vote d'importantes délibérations, notamment le budget 2021, au service des habitant.e.s de la commune.

Le 18 février, lors du 1^{er} conseil municipal de l'année, plusieurs acquisitions et déclassements de parcelles pour l'aménagement de la commune ont été entérinés, notamment pour la réalisation de 50 logements rue du Sémaphore dans l'écoquartier des Pielles.

Une délibération concernant la poursuite du projet d'un pôle culture-loisirs composé d'un cinéma de 4 salles, d'un restaurant et d'un espace de loisirs a également été votée.

Plusieurs délibérations concernant l'accueil des jeunes au sein de l'espace Kifo, le recrutement de 18 animateurs et de 53 emplois saisonniers pour renforcer, durant la période estivale, les services chargés de l'accueil des plaisanciers et des touristes, de l'entretien des espaces publics (espaces verts, voiries et plages), de la logistique, des festivités et des activités de loisirs et d'animation des plages,

ont aussi été approuvées.

Pour répondre aux besoins de trésorerie de certaines associations, le conseil municipal a décidé de verser un acompte sur les subventions 2021 aux associations sportives sous contrat, à l'OGEC Sainte Thérèse et au Comité des fêtes.

Enfin, le projet de pacte de gouvernance de Sète agglomération Méditerranée a été approuvé par le conseil municipal, qui a toutefois émis des réserves pour améliorer le fonctionnement démocratique.

Conseil municipal du 16 mars

En préambule de la séance, le maire, Michel Arrouy, a fait respecter une minute de silence en hommage à Gérard Bel (cf. p19), qui nous a récemment quittés et qui fut élu de Frontignan la Peyrade durant trois mandats (de 1995 à 2014).

Après la présentation du



rapport d'orientation budgétaire (cf. p18), d'autres dossiers ont été traités lors de ce conseil, notamment le rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la collectivité et sur les actions menées à l'attention des habitant.e.s de la commune. Dans le cadre de la politique municipale d'accompagnement des artistes locaux, le fonds de soutien à la création artistique locale (une enveloppe de 5000 €) a été attribué au projet qui mêle textes et

textiles, « A fleur de peau/ Le Trousseau », présenté par l'association la Fabrikulture et l'artiste plasticienne Isabelle Piron. Un partenariat autour du festival international du roman noir (FIRN) entre la Ville et Occitanie livre et lecture a été approuvé ainsi que l'accueil de la Cie circassienne V.O.S.T sur l'espace dédié au cirque contemporain à La Peyrade, pour un mois de résidence consacré à la création de leur spectacle « Ensemble » qui sera diffusé en 2022.

Un budget ambitieux et responsable

Présenté par Caroline Sala, maire-adjointe déléguée aux finances et à la gestion durable, le budget de la commune a été approuvé le 6 avril. **Il s'élève à près de 55 M€ et se structure selon les 4 objectifs** annoncés, le 16 mars, dans le rapport d'orientation budgétaire (ROB).

Malgré le contexte sans précédent de la crise pandémique COVID-19 qui a contraint à redéployer l'activité municipale habituelle et à engager des dépenses nouvelles afin de répondre aux exigences de la sécurité sanitaire et à l'urgence sociale des habitants et des acteurs du territoire, le budget 2021 s'inscrit pleinement dans les engagements de la campagne électorale :

Poursuivre la stabilisation des taux d'imposition. Afin de ne pas toucher au pouvoir d'achat des habitants, la majorité municipale fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition ni les tarifs des services à la population.

Maitriser le niveau d'endettement de la commune pour soutenir l'économie, l'emploi, le tourisme et l'attractivité du territoire.

Retrouver des marges de manœuvre pour améliorer la capacité d'investissement. Pour cela, la municipalité souhaite mettre en place un projet d'administration

visant plus d'efficacité avec l'objectif de maîtriser puis de réduire les dépenses de fonctionnement, notamment les charges de personnel. Il s'agit également de rechercher de nouveaux financements, notamment dans le cadre des appels à projets du départe-

ment et de la région, de l'Etat et de l'Europe.

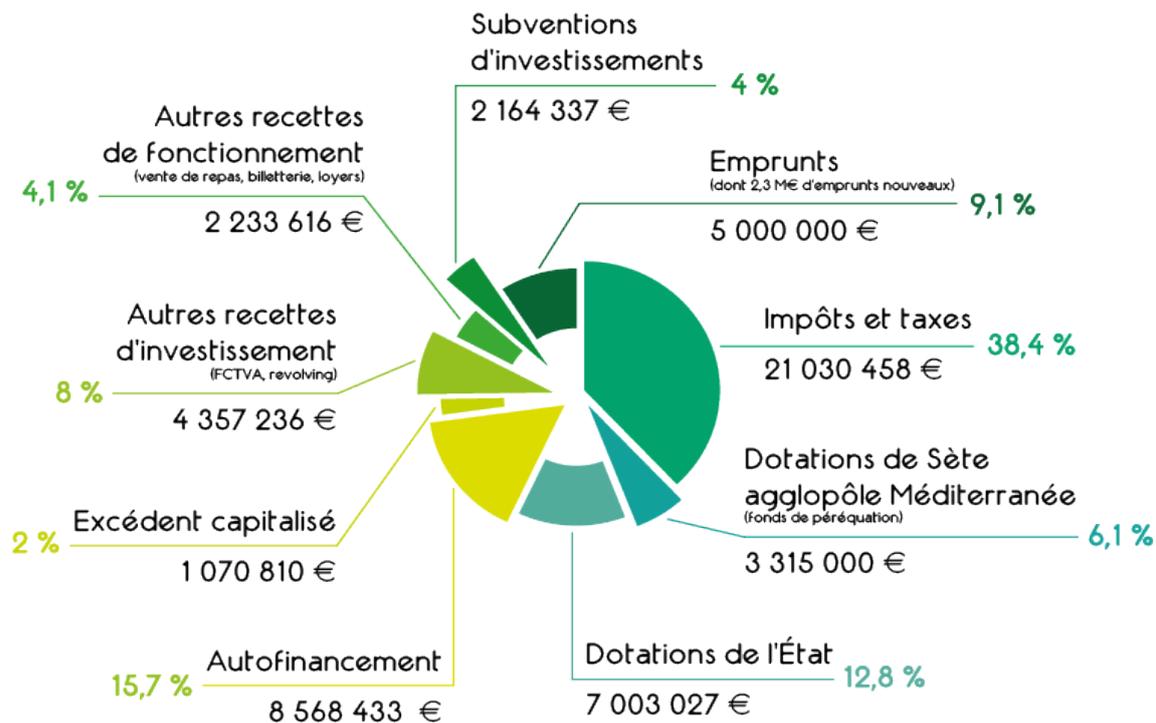
Poursuivre l'investissement pour améliorer l'environnement et le quotidien des habitants.

Il s'agit de continuer à aménager et équiper la commune

tout en protégeant ses espaces naturels, notamment par la réalisation et l'entretien de voiries et pistes cyclables, de stationnements, d'éclairage public, de logements et de services. Pour ce faire, la majorité municipale souhaite développer la proximité avec

BUDGET 2021 :

D'où proviennent les recettes ?



Démocratie locale : conseil municipal

les habitants, en étendant les processus de concertation sur les grands projets comme elle le fait aujourd'hui sur l'opération Cœur de ville, en plaçant l'utilisateur au centre des politiques publiques.

Les principaux investissements à hauteur de 9,1M €

Travaux d'amélioration de la sécurité routière et de la voirie dans le cadre des grands projets et du plan action voirie (2,99 M€) :

- Réaménagement de l'avenue Maurice-Clavel
- Fin de l'aménagement du parking de l'ancienne gare de marchandises
- Aménagement de l'espace pu-

blic entre la cité Calmette et le collège des Deux pins • Poursuite des études pour le BUC 7, entrée du Barnier • Travaux de mise en accessibilité de la voirie et en matière de déplacement modes doux, etc.

Travaux d'aménagement et d'équipements des espaces publics ainsi que des acquisitions foncières (3,75 M€) :

- Lancement de l'opération Cœur de ville
- Agrandissement du cimetière de Frontignan
- Poursuite de l'opération 1 000 arbres
- Réaménagement de l'ancien bâtiment San Remo Pesca
- Poursuite des études liées à la création d'un pôle d'échanges multimodal
- Poursuite de la vidéoprotection, etc.

Opérations d'entretien des bâtiments, de mise en accessibilité, d'achat de matériel, matériel roulant et de mobilier (2,36 M€) :

- Entretien des bâtiments communaux
- Rénovation énergétique et amélioration de l'éclairage public
- Renouvellement du mobilier et du matériel avec un investissement plus important dans le matériel numérique pour engager une réelle démarche de dématérialisation, rendre le service public avec une plus grande réactivité et favoriser le développement du télétravail
- Divers travaux d'aménagement, d'entretien et de mise en accessibilité des bâtiments, etc.

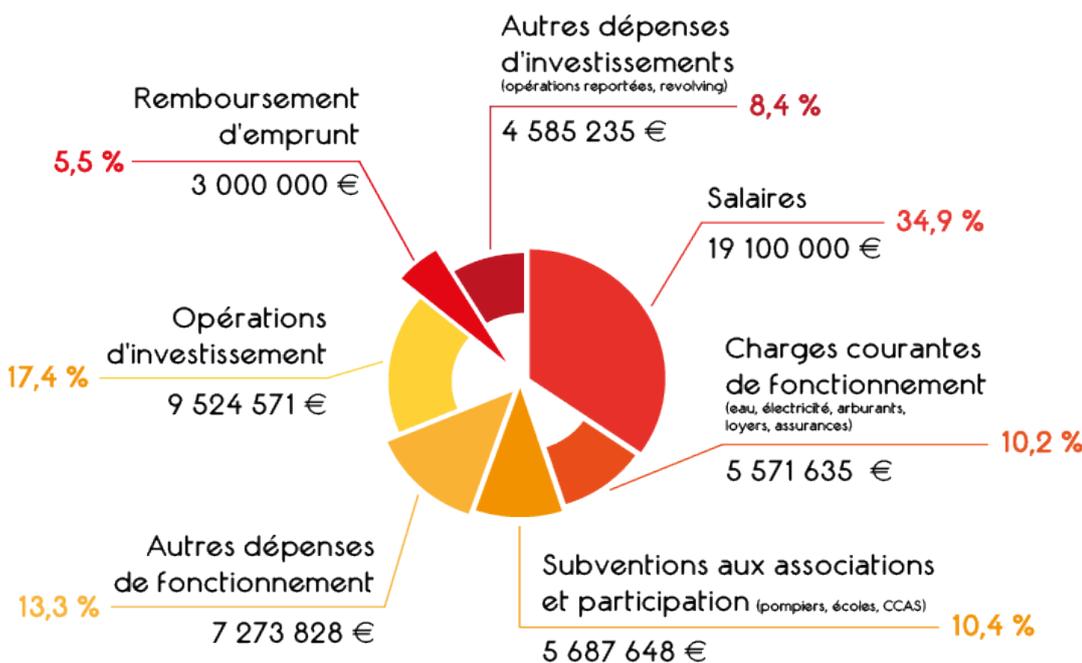
Gérard Bel s'en est allé



Gérard Bel nous a quittés, le 9 mars 2021, à l'âge de 75 ans. Elu de la Ville de 1995 à 2014, il fut successivement premier adjoint en charge des finances et des ressources humaines et maire-adjoint délégué aux finances. Fervent militant du vivre ensemble, particulièrement actif dans le quartier de La Peyrade, où il avait été un président dynamique et respecté du club de pétanque, la Boule nationale lapeyradoise, Gérard Bel était un homme investi, humaniste, plein d'humour et profondément engagé pour la commune et ses habitants. Le maire a demandé une minute de silence en son honneur lors du conseil municipal.

54 742 917 €

Que financent les dépenses ?



Subventions aux associations

Comme chaque année, pour contribuer à la vitalité du tissu associatif de la commune, 491 039 € de subventions ont été attribués à différentes associations culturelles, sportives, citoyennes, etc...

Et aussi

Parmi les autres importantes délibérations votées le 6 avril, le budget du port de plaisance (5,27 M €) ou encore les demandes de subventions faites par la ville pour les travaux d'extension du cimetière de la rue des Thermes, l'aménagement de nouveaux locaux pour accueillir les archives municipales et la sécurisation et l'accessibilité de parcours aux abords de certains établissements scolaires et en centre-ville.

Il est encore temps de s'inscrire sur les listes électorales

Si aucun report n'est annoncé, les électeur·trice·s sont appelé·e·s aux urnes, les 20 et 27 juin, pour renouveler les conseils régionaux et les conseils départementaux.

Les élections régionales et les élections départementales (autrefois appelées élections cantonales) sont deux scrutins distincts organisés tous les six ans pour renouveler la composition des conseils régionaux et des conseils départementaux. Le mandat des conseillers régionaux et départementaux élus cette année aurait normalement dû courir jusqu'en mars 2027 mais afin de ne pas perturber la campagne présidentielle qui aura lieu cette année-là, la prochaine échéance a été fixée en mars 2028. Les élus régionaux et départementaux seront donc désignés pour sept ans, au lieu de six.

Initialement, les élections régionales et départementales auraient dû se tenir en mars. Mais en raison de la pandémie de Covid-19, il a été décidé de les reporter au **20 et 27 juin**. Ce report s'accompagne d'aménagements pour prendre en compte la situation sanitaire, notamment la possibilité pour chaque électeur de disposer de deux procurations au lieu d'une en temps normal et l'instauration, depuis le 6 avril, des procurations dématérialisées sur le site maprocuration.gouv.fr

Inscrivez-vous !

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'ins-



cription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour une personne ayant obtenu la nationalité française après 2018. En dehors de ces situations, il est nécessaire de s'inscrire pour pouvoir voter. Pour participer aux scrutins des 20 et 27 juin, **il faut impérativement s'inscrire sur les listes électorales avant le vendredi 14 mai**, soit sur le site service-public.fr, soit au service élections, **uniquement sur rendez-vous au 04 67 18 50 22**.

Pour s'inscrire, il faut impérativement avoir au moins 18 ans la veille du jour du scrutin et jouir de ses droits civils et politiques. Il faut également se munir d'une **pièce d'identité** (CNI ou passeport ; permis de conduire refusé) et d'un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois au nom de l'intéressé (quittance de loyer, taxe d'habitation, facture électricité, gaz, eau, téléphone fixe ou box ; facture téléphone mobile non admise).

Boulevard des Républicains espagnols bientôt en service

Boulevard de liaison avec le cœur de ville, parking paysager, logements, locaux commerciaux, voirie, plantations... **l'écoquartier des Pielles** continue de se construire.

Bien que ralenti par les contraintes sanitaires, les travaux de création du boulevard des Républicains espagnols et du parking paysager touchent bientôt à leur fin. La voie qui relie la médiathèque au centre-ville est tracée, les trottoirs coulés, l'éclairage public installé. Le revêtement définitif va être réalisé en mai tandis que les plantations, arbres et espaces verts, seront terminées avant fin avril. Le nouveau boulevard comme le parking de 230 places, où les éléments de patrimoine (bunker et

pavés) ont été préservés, seront en service avant l'été.

L'écoquartier des Pielles s'équipe

Plus largement, l'écoquartier des Pielles continue de s'équiper. Les espaces publics sont aménagés avec notamment la réalisation de cheminements piétons sécurisés et de plantations d'arbres et d'espaces verts. Coté logements, à ce jour, 321 logements (sur les 500 prévus) sont d'ores et déjà livrés, dont 108 logements sociaux. En 2021, 90 logements vont voir le jour, 25 sont déjà fournis (dont 4



villas), 57 le seront en avril et 8 villas le seront également avant l'été.

Pas moins de 1 000 m² de locaux seront prêts à ac-

cueillir des professions de santé en juillet. D'autres logements et locaux commerciaux sont prévus par la suite.



Place à un nouveau parking !

Pour étoffer l'offre de places de stationnement gratuit sur la commune, un nouveau parking est aménagé sur l'actuel délaissé (Noria) le long de l'avenue de la Résistance.

Ce nouvel équipement, à proximité de la médiathèque Montaigne et à moins de 10 minutes du cœur de ville, offrira, dès la fin avril, 27 places matérialisées et sera pourvu d'espaces verts arborés.

Le 4 février, les travaux ont été présentés, sur place, à une dizaine de riverains par Frédéric Aloy, conseiller municipal délégué à l'urbanisme, à l'aménagement et au développement économique, et Sylvain Saudo, responsable Hérault Logement.

Coeur de ville

Traversée piétonne

Le passage piéton entre le lycée Maurice-Clavel (quai Jean-Jacques Rousseau) et le pont levant a été entièrement repris. Mise aux normes d'accessibilité avec la réalisation d'une rampe pour personne à mobilité réduite (PMR) et marquage au sol ont été réalisés fin mars.

Coût : 15 000 €

Pont rail

Suspendu en mars 2020 en raison de la crise sanitaire, le remplacement du pont ferroviaire, initialement prévu en mai 2020, a été reporté au 11 novembre 2021. Dans ce cadre et avant le redémarrage des travaux, la SNCF a réalisé, en février, des sondages des piles du pont.

Crozes / Pielles

Chemin des écoliers

A l'issue de la concertation avec les riverains organisée par la Ville, chemin des écoliers où une nouvelle résidence verra bientôt emménager ses



premiers habitants, le choix du plus grand nombre a été retenu : la circulation se fera de l'avenue des Carrières vers l'avenue des jardiniers. Un cheminement piéton, protégé par des potelets en bois va également être créé sur le côté Nord du chemin. Les travaux seront réalisés dans le courant du printemps.

Coût : 8 000 €

La Peyrade

Ecole maternelle Les Lavandins

Fabrication de 2 jardinières en rondin de bois, pose d'un gazon synthétique de 64 m² et de 9 petits jeux, reprise des résines autour des arbres... étaient au programme des aménagements réalisés en février dans la cour de l'école maternelle des Lavandins.

Coût : 4 600 €

Trottoirs Emile-Zola

En février, environ 30 m² d'enrobés dégradés par les racines des arbres, créant un risque de chute pour les piétons, ont été refaits devant le collège Simone-de-Beauvoir.

Coût : 1 200 €

Terres Blanches

Rue des Églantines

Après concertation, sur site, avec les riverain-e-s de la rue en présence d'Eric Bringuier, maire-adjoint délégué au cadre de vie et aux espaces publics, il a été décidé de ne pas mettre la rue en sens unique, de supprimer le terre-plein central, d'installer des potelets bois pour sécuriser l'entrée de la rue, de déplacer 3 candélabres sur le trottoir sud et de créer un cheminement piéton également sécurisé par des potelets. Les 4 arbres supprimés seront remplacés. Les travaux ont été réalisés en mars.

Coût : 4 500 €

Gymnase scolaire

D'importants travaux ont été réalisés dans le gymnase de



l'école des Terres Blanches. 140m² de sol ont été déposés, un nouveau revêtement a été installé, le système d'éclairage a été remplacé par des équipements d'éclairage à LED et la salle a été repeinte.

Coût : 27 000 €

Près- Saint-Martin

Salle de sports Henri-Ferrari

Des travaux de peinture ont été réalisés à la salle de sports Henri-Ferrari, notamment la façade, le dojo, les bureaux et le club house.

Coût : 5 000 €

Frontignan plage

Rue Charcot

Après concertation avec les riverains, sur site, en présence d'Eric Bringuier, maire adjoint délégué au cadre de vie et aux espaces publics, des travaux destinés à réduire la vitesse automobile et les problèmes de stationnement gênant sont en cours. Une cinquantaine de potelets ont été posés, fin mars, afin de réduire la largeur de la voie et sécuriser le cheminement piéton au bas de la rue. Par la suite, le carrefour entre la rue Charcot et l'avenue des Vacances sera réaménagé.

Coût : 20 000 €

Opération façades : une aide conséquente !

Pour valoriser son patrimoine bâti, améliorer la qualité de vie des habitant·e·s et renforcer l'attractivité de ses centres, la Ville et ses partenaires proposent des aides financières aux propriétaires pour la rénovation des façades et l'amélioration énergétique des logements dans le centre ancien de Frontignan et le centre de La Peyrade.

L'Opération façades accompagne financièrement les propriétaires qui rénovent la façade de leur(s) bien(s). Cette action vise à améliorer la qualité environnementale et énergétique des logements et à mettre en valeur l'architecture et les paysages du centre ancien de Frontignan et de La Peyrade. Financée par la Ville dans le cadre de son Plan action cœur de ville, par la Région dans le cadre du dispositif Bourgs-centres et par Sète agglomération Méditerranée dans le cadre de son Opération d'amélioration de l'habitat/OPAH, elle permet d'obtenir des aides qui, cumulées, ne peuvent pas dépasser 80% du montant des études et travaux de restauration. Au cœur de ville, la Ville renforce l'aide pour les secteurs Saint-Paul et Hôtel de ville, périmètres prioritaires, qui donnent droit à des subventions majorées. A ce jour, 3 façades sont déjà rénovées et 3 sont en cours de rénovation.

Pour tout savoir sur les démarches à effectuer : Direction urbanisme et aménagement/DUA, quai du Caramus. 04 67 18 51 50 urbanisme@frontignan.fr

Tous quartiers

Côté commerces

- + **L'atelier de Nini** | Fleuriste - Rue Victor-Anthérieu ;
- + **SMN Rénovations** | Travaux de rénovations (facebook.com/SMNRenovations34) ;
- + **Aux mains de Sarah** | Onglerie à domicile (auxmainsdesarah.fr) ;
- + L'hippocampe devient **Ostréa** | Produit de la mer - Place de l'Hôtel de Ville ;
- + Vertici devient **Chicken and Co** | Restaurant - Avenue de Vauban ;
- + Au petit creux de la vague devient **Maroc Express** | Restaurant traditionnel et spécialités marocaines - avenue d'Ingril ;
- + **Utile** | Supermarché - Impasse des Plaisanciers. Changement de propriétaire.



Les grands bateaux interdits de mouillage au large

Afin de **protéger les herbiers de posidonie**, le préfet maritime de la Méditerranée a signé un arrêté interdisant aux bateaux de plus de 24m de jeter l'ancre au large des plages frontignanaises.

Si le port de plaisance de Frontignan la Peyrade accueille à 80% des bateaux de 8m de long, certains, beaucoup plus imposants, jettent l'ancre au large du littoral frontignanais. Même s'ils sont peu nombreux, ils occasionnent néanmoins d'irréversibles dégâts sur les herbiers de posidonie.

Les herbiers de posidonie, présents dans presque toute la Méditerranée, et uniquement en Méditerranée, sont de véritables forêts sous-marines. L'une d'entre elles s'étend sur toute la longueur du littoral frontignanais, de l'Entrée aux Aresquiers, sur une bande de 12 km sur 5 à environ 300 mètres au large. Souvent confondues avec des algues, les posidonies sont en réalité des plantes aquatiques à fleurs. Constituées en immenses prairies sous-marines, elles sont non seulement un lieu de vie et d'alimentation pour de nombreux poissons, mais aussi

une frayère (lieu de ponte) et une nurserie (lieu de vie des juvéniles). Elles contribuent aussi à la protection des plages contre l'érosion. Appelés « poumons de la Méditerranée », les herbiers de posidonie sont surtout l'écosystème le plus utile pour la vie sur la planète, parce qu'ils sont l'une des sources d'oxygène les plus importantes qui permet la séquestration durable de carbone. A surface égale, l'écosystème posidonie capturerait plus de

carbone que la forêt amazonienne, contribuant ainsi au ralentissement du réchauffement climatique.

En parallèle à l'interdiction de mouillage, dont le non-respect peut entraîner une amende de 150 000 €, les équipes du port de plaisance, déjà largement engagées dans des actions d'éducation à la protection de l'environnement, ont lancé une campagne de sensibilisation auprès des plaisanciers sur les zones d'ancrage à privilégier

« Ce véritable trésor sous-marin est malheureusement malmené par l'ancre des bateaux qui peuvent arracher les racines et ainsi faire des dégâts au cœur de cet écosystème. L'arrêté du préfet maritime de la Méditerranée est donc une bonne nouvelle pour la préservation de notre littoral »

Jean-Louis Molto, maire-adjoint délégué aux espaces portuaires et balnéaires



Dans de nombreuses régions de la Méditerranée, les prairies aquatiques diminuent en raison de la pollution, du développement côtier, des activités de pêche et de l'amarrage des bateaux

Des arbres, des fleurs et... du muscat

Autant pour la santé des habitant.e.s que pour embellir la commune, la Ville plante des arbres dans les quartiers, des fleurs dans les centres urbains et une vigne à la plage.

Destinée à contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique et au mieux vivre en ville, l'opération 1 000 arbres se poursuit. Depuis le début de l'année, près de 300 arbres ont ainsi été plantés. Tamaris, peupliers blancs, oliviers de bohème, micocouliers, pins, aulnes, tilleuls... ont, entre autres, pris racine avenue des Etangs, avenue des Frégates, sur la pelouse de la salle de sports Hen-

ri-Ferrari ou encore dans l'écoquartier des Pielles.

Pour végétaliser et embellir les centres urbains, des jardinières ont fleuri devant l'Hôtel de Ville. De nouvelles seront installées, notamment square de la Liberté, place Jean-Jaurès et sur la place Gabriel-Péri.

Début avril, dans le cadre de la valorisation des produits du terroir initiée par la Ville avec les vignerons de l'AOP, cavistes et restaurateurs,

c'est en présence notamment de Kelvine Gouvernayre, conseillère communautaire-conseillère municipale déléguée au tourisme et à la promotion des produits locaux et du Muscat, qu'une vigne d'une vingtaine de pieds de muscat blanc à petits grains

a été plantée devant l'office de tourisme. L'occasion de lancer la saison 2021 des balades découvertes proposées par l'office de tourisme et les producteurs.

Une plantation officielle aura lieu quand les conditions sanitaires le permettront.



carnet

JANVIER

Naissances

Ela de Ghislaine Mahtab. Elie de Joanna Soares de Oliveira et Alexis Debourdieu. Hana de Nawal Mezgout et Hamza El Balghiti. Lino de Laura Corbiere et Thomas Meacci. Lisio de Karine Granier et Patrick Renck. Lola de Virginie Fernandez et Jean-François Brunie. Loyam de Ana Fonseca Maia et Loïc Letard. Paul de Catherine Boudet et Stéphane Paprocki. Wendy de Alisson Licheron et Christopher Payet.

Mariages

Patricia Rouviere et Alain Soro.

Décès

Josefa Blanquet Ramos épouse Orozco Rodriguez. Huguette Bonnacaze veuve Adgé. André Criado. Antoine d'Assonville. Frédéric de Marco. Geneviève Denis veuve Hermant. Marie Diaz veuve Granier. Anne-Marie Fort veuve Dubois. Jack Hebert. Janine Hernandez veuve Corompt. Carmen Garcia veuve Garcia. Jeanine Gayraud veuve Garrigues. André Gross. Jack Hebert. Fatima Kajji épouse Fkraoui. Yves Le Saux. Bernard Petagna. Claude Recouly. Fattouma Rouhi épouse Sabik. Estelle Sanchez. Paul Sévénéry. Aline Tesse veuve Palisser. Raymond Vettese. Henri Viguier.

FEVRIER

Naissances

Aïssa de Morgane Marie et Xavier Edmond-Mariette. Amira de Rquia Kaoui et Es-Said Ziyadi. Djibril de Jessica Vacher et Sélém Mendli. Maëla de Marine Falcone et Mickaël Cerqueda. Miya de Kahina Ladjimi et Jonathan Quattrocchi. Mohamed de Meriem El Kinai et Sid Haoual. Nolan de Léa Nadal et Séraphin Bibang Bi Nkoghe. Stella de Angélique Llorens et Daniel Mimoso.

Mariages

Sandrine Desormeaux et Jérôme Micalet. Bénédicte Godefroy et Alberto Pinto Parrulas. Laurence Albinet et Philippe Peralès.

Décès

Evelyne Alonso épouse Riaza. Germaine Audouy veuve Burtin. Yves Barrey. Marie-Françoise Caravano épouse Benyaich. Jamaïne Carlotti. Yves Cizeron. Eric Gomez. Pascal Idalgo. Guylaine Joseph veuve Lefèvre. Martine Lautrette. Jean-Pierre Lefèvre. Monique Maynaud. Pierrette Molinier veuve Ely-Victoire-Lisette. Jean Montolin. Geneviève Pagés épouse Mendras. Jean Petit. Stéphane Pratlong. Gabriel Subra. Pierre-Yves Valette.

MARS

Naissances

Adriana de Aleksandra Dordevic et Stéphane Ivanovic. Cataleya de Marie Rosalie et Sébastien Manghi. Dina de Souad Chahoui et Younise Hamdaoui. Maïlan de Jennifer Hachacq et Sébastien Kiehl. Malonn de Jade Filipiak et Alan Pons. Manariff de Elisabeth Temahuki et Sébastien Cheron. Margaux de Madelyne Marie et Julien Oms. Nina de Léa Valette et Franck Sinot. Noé de Maurine Varenne et Guillaume Gregori. Tyam de Leslie Da Silva et Yannick Legrand. Valentina de Jennifer Richard et Nicolas Ferrara.

Mariages

Luc Bandini et Elodie Cavailles. Sébastien Forestier et Sonia Trilles. Daniel Hans et Antonia Vasconcelos. Chloé Nervino et Hicham Sabik. Magali Esteoule et Didier Simonnet.

Décès

Colette Arnould. Gérard Bel. Rosemonde Berenger veuve Liguori. Emiliana Blasquez Garcia veuve Rausa Berniz. Yvette Bobillot veuve Bell. Thierry Conquet. Renée Corral veuve Martinez. Marcel Denimal. Jeannine Douce veuve Chappotin. Claude Garrigues. Antonio Miralles. Salvador Porlan. Lucette Rascalou veuve Di-Stéphano. Guy Xuéreb.

Coup de jeune sur le PIJ !

Alors que l'offre du service jeunesse s'élargit désormais aux jeunes jusqu'à 30 ans, le point info jeunes (PIJ) est entièrement réaménagé avec la création d'un vaste espace, lumineux, connecté, convivial et confortable.



Le service jeunesse reçoit plus de 550 jeunes chaque année, au point info jeunes (PIJ), situé au rez-de-chaussée de la maison Voltaire dans le parc Victor-Hugo, et à l'espace kifo, avenue des Carrières.

Au-delà de l'offre de loisirs proposée tout au long de l'année (périodes scolaires

et vacances), le service jeunesse accompagne les projets des jeunes dans tous les domaines (emploi, formation, logement, santé, mobilité...). Cette année, à l'occasion du renouvellement du label national Info jeunes, la municipalité a décidé d'élargir son offre d'accueil, d'animations et

d'accompagnement jusqu'à 30 ans. Ainsi, chaque jeune âgé de 10 à 30 ans peut désormais être accompagné par le service jeunesse et s'inscrire, pour 5 € annuels, aux dispositifs Kifo.

En parallèle, afin d'améliorer l'accueil au PIJ, la Ville a

réaménagé le lieu en y créant un vaste espace d'échanges et de travail, plus convivial et plus fonctionnel, où les jeunes peuvent se retrouver, coproduire et être accompagnés, individuellement ou collectivement, dans de meilleures conditions. Rénové, pour un budget de 15 000 €, ce nouvel espace est équipé de mobilier et matériel (11 000 €), canapé, mange debout, Tv connectée, wifi public gratuit, ordinateur portable à disposition, abonnement aux supports du Centre d'Information et de Documentation pour les Jeunes/CIDJ en ligne...

« Ces changements sont d'autant plus nécessaires que la crise socio-sanitaire touche les jeunes de plein fouet, aggravant la situation individuelle de bon nombre d'entre eux et faisant naître de nouveaux besoins, y compris en termes d'accompagnement. »

Georges Moureaux, maire-adjoint délégué à la jeunesse et à l'égalité femmes/hommes



L'Occitanie lance le train gratuit pour les jeunes

Depuis le 1^{er} avril, la région Occitanie est la première de France à expérimenter les TER gratuits pour les 18-26 ans. Seule condition, faire plusieurs allers-retours par mois en TER. Les 5 premiers allers-retours sont à moitié prix, les 5 suivants effectués au cours du même mois sont gratuits. Et, à partir du onzième aller-retour, la gratuité est activée pour les 5 premiers allers-retours du mois suivant. Et ainsi de suite. Une phase de tests concerne d'abord 2 000 jeunes jusqu'au 31 août, avant que tous ne puissent en bénéficier pour la rentrée en septembre.

6 épisodes AJT en ligne !

Des jeunes pour mieux faire connaître à d'autres jeunes les dispositifs et structures qui peuvent les accompagner dans leurs projets et leur quotidien, c'est la démarche de l'Action Jeunes Thau (AJT), coordonnée par la Ville et le Département de l'Hérault et menée avec Otus Production (déjà réalisateur du film Enquête de clichés). 5 jeunes ont ainsi écrit et tourné une web-série en 6 épisodes, avec la participation de 3 invités de renom, Sahelle de Figueiredo, actrice dans la série Demain nous appartient, Le rappeur sétois Petitcopek et Enzo, de l'association frontignanaise de parkour La Monkey family. Alors qu'ils devaient être



projetés au CinéMistral, les épisodes sont à retrouver sur le site et les réseaux sociaux de la Ville, chaque dimanche, depuis le 11 avril.

Exposition tonnellerie

Prévue à compter du 2 avril avec la réouverture du musée municipal, l'exposition consacrée à l'histoire de la tonnellerie frontignanaise est reportée en raison des mesures sanitaires.



Issue notamment de la collection privée d'Edmond Imbert, composée de plus de 500 pièces de tonnellerie, acquise par la ville en 2019 suite à son décès, cette exposition présentera, dès que possible, de nombreux outils témoins de cet artisanat aujourd'hui disparu à Frontignan.

Musée municipal, 4 bis rue Lucien-Salette. Ouvert du mardi au samedi, de 10 à 12h et 14h à 18h. Entrée gratuite.

Un glouton dans la ville

Afin de mener au mieux sa mission de propreté urbaine qui contribue à la qualité de vie des habitant·e-s, la Ville vient de faire l'acquisition d'un nouvel aspirateur de voirie écologique, électrique et silencieux, de marque Glutton, qui lui donne son nom d'usage de glouton.

Destiné au nettoyage des rues du centre ancien, il permet la collecte de la plupart des déchets au sol (bouteilles, mégots, papiers...) ainsi que celle des déjections canines, même si ce n'est pas son rôle premier. Il est également équipé d'un micro nettoyeur haute pression permettant de nettoyer les pieds de poubelles, bancs publics et autres mobiliers urbains.

La MSAP devient France services

Pour accompagner les habitant·e-s dans leurs démarches administratives du quotidien, la municipalité ouvrirait, en 2017, rue du député



Lucien-Salette, la toute nouvelle Maison de services au public (MSAP). Unique structure de ce genre en milieu urbain dans le département de l'Hérault à cette date, première MSAP du bassin de Thau, elle fait désormais partie du réseau national France services qui propose davantage d'accompagnement aux citoyens et, toujours, des agents communaux pour vous aider dans vos démarches.

Foire aux livres

De mars à septembre 2021, l'association Les Compagnons du livre organise une foire aux livres, chaque dernier samedi du mois, de 10h à 18h, square de la Liberté.

**Prochains rendez-vous :
29 mai / 26 juin / 31 juillet
/ 28 août / 25 septembre si
les conditions sanitaires le
permettent**



Pratique !

Pont levant

- Du 1^{er} avril au 30 juin : 2 ouvertures à 8h30 et 16h
- Du 1^{er} juillet au 31 août : 3 ouvertures à 8h30, 13h et 19h

Aire de stationnement de Campings-cars

- Du 2 mai au 31 octobre

Mise en place du balisage en mer

- Du 15 juin au 15 septembre

Ouverture des postes de secours

- 5 postes de secours : du samedi 3 juillet au dimanche 29 août.
- Ouverture supplémentaire du poste de secours du Port : les week-ends des 26 et 27 juin / 4 et 5 septembre

Des services pour le public, en bref



L'excellence numérique affiche cinq arobases

Forte de ses actions menées pour le développement du numérique pour tous, la Ville conserve, pour la 3e année consécutive, sa 5e arobase, synonyme d'excellence dans le domaine. Décernée le 4 février à l'occasion de la cérémonie de remise de prix de la 22e édition du label des Villes et Vil-

lages Internet, entièrement en visioconférence cette année, avec la participation de Nancy Subitani, conseillère municipale déléguée au numérique pour tous, cette distinction se double d'une mention « démocratie locale ».

Paiement de proximité chez les buralistes agréés

La direction générale des Fi-

nances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler impôts, amendes ou factures de service public, notamment les prestations municipales (cantine, crèche...).

A Frontignan la Peyrade, le Ciclepe et le Havanitos, tous deux place Jean-Jaurès, sont agréés. Vous pouvez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 euros, et par carte bancaire.

Ouverture d'une micro crèche

Le 25 février, Béatrice Buj, conseillère municipale déléguée à la petite enfance et Frédéric Aloy, conseiller communautaire délégué à l'urbanisme, à l'aménagement et au développement économique, ont visité la toute nouvelle micro crèche qui a ouvert ses portes, rue Michel Clerc à La Peyrade, le 15 mars.

D'une superficie d'environ 150m², cette crèche privée, construite par M. et M^{me} Escrig et dirigée par la société BB rêve peut accueillir 11 enfants, de 10 semaines à 4 ans, et complète ainsi l'offre municipale.

Pour en savoir plus : bbreve.com
Tel : 06.15.43.84.09

Mail : contact@bbreve.com.

En Forme en ville : rendez-vous au stade !

Diffusés en ligne depuis le début de la crise sanitaire, les rendez-vous sport-santé hebdomadaires *En forme en ville* ont repris en plein air, depuis le 19 mars, tous les vendredis, au stade Lucien-Jean. Encadrées par des éducateurs sportifs municipaux, ces séances d'une heure, gratuites et adaptées aux capacités de chacun-e, sont ouvertes à tous les adultes. Elles sont aussi à retrouver sur frontignan.fr.

Renseignements : 04 67 18 50 65.

Faciliter le développement du langage

Enrichir son vocabulaire, articuler correctement, identifier, nommer, etc. Pour mieux s'intégrer et faciliter les apprentissages scolaires, l'atelier langage a été mis en place par la Ville dans le cadre du Programme de réussite éducative (PRE) pour des élèves de grande section maternelle, CP et CE1 allophones ou en très grande difficulté de langage.

Démarré le 6 janvier, cet atelier, animé par un professeur des écoles formé en Français langue étrangère, accueille chaque mercredi une vingtaine d'enfants, par petits groupes, à l'école des Terres Blanches. La présence des parents est encouragée avec notamment des sorties dans la ville qui permettent des échanges familiaux autour de cet apprentissage, rendu encore plus compliqué par le port du masque.

« Nous avons souhaité initier ce dispositif pour accompagner les enfants qui en ont le plus besoin car l'accès au langage permet la compréhension, la citoyenneté et l'ouverture sur le monde. »

Claudie Minguez, maire-adjointe déléguée à la ville éducatrice



L'éducation sportive en actions

Labellisée Ville Vivez Bougez® depuis 2015 et, plus récemment labellisée Terre de Jeux 2024, Frontignan la Peyrade est la seule ville du bassin de Thau à avoir participé à la 5^e Semaine nationale olympique et paralympique. Elle a aussi participé au Grand défi Vivez-Bougez, interrompu par la fermeture des écoles.

Démarrée par une véritable cérémonie d'ouverture, la Semaine nationale olympique et paralympique (SOP), proposée à l'école élémentaire des Terres blanches du 1^{er} au 5 février, a mobilisé 400 enfants autour de nombreuses activités et animations, notamment quantité de pratiques sportives (escalade, BMX, judo, tir à l'arc, rugby, foot...) mais également des ateliers sur l'histoire des JO et les valeurs du sport ainsi que des rencontres avec de grands champions issus de clubs frontignanais.

Dans la continuité, plus d'un millier d'enfants de 42 classes de 5 écoles élé-

mentaires de la commune ont participé au Grand défi Vivez-Bougez, organisé par le pôle de prévention de l'Institut du cancer de Montpellier Epidaure, en partenariat avec l'académie de Montpellier, l'agence régionale de santé (ARS), la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS). Animé par les éducateurs sportifs de la Ville et les enseignants, ce dispositif, dynamique et ludique, vise à promouvoir un style de vie actif durant l'enfance. Initialement prévu du 8 mars au 18 avril, la manifestation a été interrompue avec la fermeture des écoles, le 2 avril.



Des vacances sportives

Centre nautique municipal

Ecole française de voile agréée Jeunesse et sport et Fédération française de voile, école de plongée agréée Jeunesse et sport, le centre nautique municipal (CNM), ouvert toute l'année pour les enfants scolarisés à Frontignan la Peyrade, propose tout l'été des animations gratuites ou à prix réduits pour petits et grands, en journée ou en nocturne, si les contraintes sanitaires l'autorisent, pour un été sportif à Frontignan la Peyrade.

Située au carrefour de deux vents dominants, la tramontane et le sud-est, l'école de voile offre des

conditions idéales pour naviguer entre mer et étangs et propose de nombreuses formules de voiles en tous genres, dès 6 ans : optimist, catamaran, habitable, planche à voile, funboard, funboat... en solo ou à plusieurs, mais aussi canoë ou encore stand-up paddle. Séances, stages, découvertes multi activités, sorties découverte, initiation et perfectionnement, tout est possible ! L'école municipale de plongée propose également différentes activités et stages, baptême de plongée, rando palmée et respiration sous-marine.

« Alors que les conséquences de la crise sanitaire et sociale sont désastreuses pour bon nombre de personnes sur le plan physique et moral, le rôle des pouvoirs publics est de promouvoir l'activité physique et la pratique sportive et d'en permettre l'accès à toutes et tous, quels que soient l'âge et la condition. »

Caroline Suné,
maire-adjointe déléguée
aux sports et activités de
pleine nature



pour toutes et tous



Centre nautique municipal - Espace forme / santé / bien-être

📍 Avenue Vauban / Port quai Ouest

☎ Tel : 04 67 18 50 90

✉ centre.nautique@frontignan.fr

📅 Achat des tickets & réservation sur place
ou en ligne : centrenautique-frontignan.fr

👤 Renseignements sur place du lundi au
vendredi de 9h à 17h et les samedis et di-
manches de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

💳 Mode de paiement acceptés : CB /
Espèces / Chèques / Chèques vacances
(pas d'encassements numéraires le week-
end).

💻 frontignan.fr

💻 frontignan-tourisme.com

Espace forme santé bien-être !

Labellisée Ville Vivez Bougez®, la Ville propose aussi, dans le cadre des concessions de plage, des zones d'activités municipales (ZAM), réparties sur tout le lido. Parmi-elle, l'espace forme, santé et bien-être s'installe, depuis l'été 2018, sur la plage rive ouest, juste à côté du centre nautique municipal qui retrouve ainsi tout son espace pour ses activités nautiques. Sur cet espace, des activités gratuites sont proposées par les éducateurs municipaux, pour les plus jeunes, de 3 à 6 ans, tous les matins sauf les samedis, de 9h30 à 10h45, et pour les

plus grands. Des terrains de beach volley et beach soccer sont également mis à disposition. Des séances gratuites de zumba seront proposées, les 20 et 29 juillet, 10 et 19 août.

De nombreuses autres activités sont proposées, à tout petit prix (3€/heure), par des associations : Gym douce, Yoga, Pilates, Renforcement musculaire, Zumba, Circuit training, Tai-chi, Qi Gong, Cardio, Sophrologie... tous les jours selon le planning à consulter sur place ou en ligne sur centrenautique-frontignan.fr.

prévention

santé

Crise sanitaire : les dernières mesures

Suite aux annonces d'Emmanuel Macron le 31 mars, puis de Jean Castex le 1^{er} avril, la France est entrée dans sa 3^e période de confinement, à compter du 3 avril pour 4 semaines.

Après le week-end prolongé de Pâques, durant lequel le gouvernement français avait promis une certaine «tolérance», les nouvelles restrictions sanitaires ont pris véritablement effet le lundi 5 avril, à l'heure du couvre-feu de 19 heures.

Depuis cette date, à Frontignan la Peyrade, les regroupements de plus de 6 personnes sont interdits sur la voie publique. Les halles municipales

restent ouvertes, les marchés de plein air sont limités aux seuls commerces alimentaires. Les accueils des services publics restent ouverts. La reprise des écoles en présentiel est prévue le 26 avril, le 3 mai pour les collèges et lycées. La pratique du sport en extérieur est autorisée dans un rayon de 10 kilomètres autour de son domicile et sans limite de temps mais la pratique collective n'est autorisée que dans les équipements sportifs de plein air. Les



60-70 ans pourront se faire vacciner à partir du 16 avril, les 50-60 ans à partir du 15 mai. Le chef de l'État a évoqué la réouverture à partir de mi-mai de certains lieux de culture et de terrasses avec certaines règles strictes.

Pour en savoir plus, retrouvez toutes les infos pratiques sur frontignan.fr.

Nouveaux défibrillateurs publics

Parce que la rapidité d'intervention est vitale en cas d'arrêt cardiaque, la Ville complète son dispositif de défibrillateurs publics existant par l'installation d'une vingtaine de nouveaux appareils, pour un budget de près de 30 000 €.

Ces équipements entièrement automatiques effectuent la décharge électrique susceptible de faire repartir l'activité cardiaque de manière autonome et sans l'intervention de l'homme.

Ils procèdent eux-mêmes à l'analyse du rythme cardiaque de la victime afin de lui administrer une défibrillation adaptée à son profil. Le secouriste amateur ou professionnel n'a que la pose des électrodes à effectuer.



Dans les semaines à venir, l'installation de ces nouveaux défibrillateurs sera accompagnée de formations à l'attention des per-

sonnels communaux présents à proximité, dans le cadre des formations aux gestes de premiers secours.

« L'installation de ces nouveaux défibrillateurs permet d'augmenter les chances de survie des personnes lors d'un accident cardiaque. Nous allons poursuivre la réflexion pour développer une culture de la prévention et de la protection des habitant-e-s »

David Jardon,
Conseiller
municipal
délégué à la santé
publique



Retrouvez la carte des installations publiques en scannant le QR code suivant avec votre téléphone :





Le 16 mars, le maire, Michel Arrouy, accompagné notamment du préfet de l'Hérault, Jacques Witkowski, de la sous-préfète Emmanuelle Darmon, du député de l'Hérault, Nicolas Démoulin, du président de Sète Agglopolo, François Commeinhes et d'élu.e-s de la ville, ont visité l'entreprise Prism.

L'industrie frontignanaise à la pointe de la lutte contre la pandémie

Alors que les actions locales se sont multipliées depuis le début de la crise sanitaire, des entreprises frontignanaises sont aussi à pied d'œuvre pour lutter contre la pandémie.

C'est le cas de l'entreprise Hexis, leader mondial dans le secteur des films adhésifs, qui vient de créer des films adhésifs virucides. Pionnière dans l'élaboration de films antimicrobiens, l'entreprise a obtenu, fin janvier 2021, la certification de l'efficacité de son dernier né. Pouvant être utilisé sur de nombreuses surfaces et dans tous les univers (médical, transports en commun, scolaire, restau-

ration...), ce film antimicrobien diminue la quantité de virus jusqu'à 76 %.

Début 2021, la jeune société Prism (Protection contre le risque sanitaire et microbien) dirigée par Jean-Marc Azam et Christian Curel s'est installée dans la zone d'activité du Barnier avec pour ambition de produire 800 000 à 1 million de masques FFP2 100% français par semaine. Dans ce cadre, la société bénéficie du plan de l'État "France relance" à hauteur de 130 000€. En parallèle, le site produit également du gel hydroalcoolique et prévoit de fabriquer prochainement d'autres accessoires de protection sanitaire tels que surblouses, charlottes ou encore gants...

Contribution au centre de vaccination de Sète

Sollicitée par le centre de vaccination départemental, situé à Sète, la Ville a accepté de mettre à disposition plusieurs agents volontaires du CCAS pour renforcer l'accueil au sein du centre et ainsi contribuer à la campagne de vaccination contre le virus Covid 19.

Centre de vaccination libéral

Ouvert depuis le 9 novembre 2020, le centre de dépistage de Covid 19, installé par l'association des professionnels de santé libéraux de la commune, Coordination santé Frontignan, est aussi centre de vaccination, depuis le 30 mars 2021.

Autorisé par l'Agence régionale de santé (ARS), **ce centre est exclusivement réservé aux patients de ces professionnels** qui, pour plus d'efficacité, de rapidité et pour ne perdre aucune dose, concentrent les vaccinations au centre de la salle de l'Aire mise à disposition par la Ville plutôt que dans leur cabinet ou officine. Ainsi, médecins, infirmiers et pharmaciens se relaient pour injecter l'Astra-Zeneca. Les dépistages continuent d'être effectués sans rendez-vous ni prescription.



expression

des élu.e.s

Les élu.e.s de la Majorité

Un budget volontariste au service de tou.te.s les habitant.e.s

Nous allons voter, le 6 avril, le budget communal pour l'année 2021, le premier budget de notre équipe, élue il y a 10 mois. Malgré ce contexte sanitaire difficile, il était hors de question de céder au pessimisme. Ce budget nous l'avons voulu responsable et ambitieux afin de répondre aux attentes et besoins des Frontignanais et des Lapeyradois. C'est un budget volontariste, porteur de solidarité et qui reflète les engagements que nous avons pris lors de notre campagne.

Depuis ces derniers mois, impactés par la crise de la Covid-19, nous avons été confrontés à des dépenses liées à la pandémie mais nécessaires afin de protéger et soutenir l'ensemble de la population, des plus jeunes aux plus âgés, des actifs, des retraités, des entreprises et des commerçants, etc.

Malgré ce contexte, nous avons souhaité honorer nos engagements et nos ambitions, sans augmentation des taux d'imposition et des tarifs municipaux. Il n'était pas concevable qu'en cette période difficile nos concitoyens subissent une baisse de leur pouvoir d'achat. Notre volonté est donc de mobiliser notre administration afin de trouver de nouveaux financements. Comme vous l'avez certainement constaté au fil des derniers mois, notre ville bouge et nos projets ne laissent pas indifférents nos partenaires tels que Sète agglomération Méditerranée, le Département, la Région, l'État et l'Europe.

Ce budget va nous permettre de poursuivre les aménagements de notre ville, améliorer le quotidien des habitants, tels que l'entretien

de la voirie, de l'éclairage public et la poursuite de la préservation de nos espaces naturels.

Mais c'est également le démarrage de nos grands projets avec notamment l'opération Cœur de ville que nous allons réaliser en concertation avec la population. En effet, notre souhait est d'embellir le centre-ville par une action sur l'urbanisme avec une amélioration de l'habitat et de la voie publique, mais aussi dynamiser le commerce, développer son attractivité.

La mise en accessibilité de notre gare actuelle et le projet d'une gare plus ambitieuse que nous travaillons actuellement avec la SNCF, le Département, la Région, et l'État contribueront à faciliter les déplacements, mais aussi le développement touristique. Ce volet déplacement est primordial pour améliorer la qualité de vie de nos concitoyens, avec la nécessité de développer les réseaux de transports de trains et de bus et une action volontariste sera menée par la ville et ses partenaires pour faciliter, sécuriser la circulation des vélos et des piétons.

Nos espaces naturels, notre Lido sont également au cœur de nos préoccupations et nous travaillons déjà, à travers différents dispositifs dont Frontignan la Peyrade est pilote, sur la préservation de notre territoire et de nos plages. Nous savons que les changements climatiques vont avoir un impact important pour notre littoral et en tant qu'élus responsables et impliqués dans la transition écologique nous devons l'anticiper.

A travers ce premier budget de notre équipe municipale, nous comptons résolument poursuivre le développement de notre ville et construire collectivement le Frontignan la Peyrade de demain.

Le groupe majoritaire

Les élu.e.s de l'Opposition

L'heure du bilan : une gouvernance autoritaire et de nombreuses questions en suspens.

Cela fait 10 mois que la ville de Frontignan a élu son nouveau maire, et l'heure est désormais au bilan. S'il se fait gorge chaude de mettre au cœur de sa mandature la démocratie locale et participative, force est de constater qu'en réalité ce n'est pas le cas.

La preuve en est que la majorité municipale a mis en place une commission intitulée : « ville citoyenne, démocratie participative et proximité » dans laquelle sont censés participer les élus de l'opposition, mais comble de l'ironie, cette commission ne s'est jamais réunie. Lors du dernier conseil municipal, monsieur Linares a avoué que des pré-commissions sur ce sujet ont déjà été organisées en présence des élus de la majorité seulement, et sans aucune consultation des élus de l'opposition !

De même, nous avons dû saisir le Préfet du département pour obtenir, enfin, le droit d'expression dans les magazines municipaux « hors série ». Prochainement, nous l'interpellons à nouveau afin de permettre le débat contradictoire suite à nos questions orales posées en fin de séance des conseils municipaux, et systématiquement refusé par le maire.

Nous avons par ailleurs vérifié les comités de quartiers mis en place par la municipalité, et là encore les présidences sont attribuées aux élus de la majorité actuelle, aux colistiers de Michel Arrouy aux dernières élections municipales, ou à des proches politiques.

Quid alors de la démocratie locale, lorsque tout est verrouillé ? De toute évidence, les élus d'opposition, qui sont des élus à part entière, n'ont pas les mêmes prérogatives, car ils sont exclus des organismes extérieurs, des conseils d'administration, et que 3 des 7 élus de l'opposition ne

peuvent pas assister aux commissions inter-sectorielles en tant que titulaire. Monsieur le maire peut bien répéter à tue-tête que la porte de son bureau sera toujours ouverte, mais, en « off », il se comporte différemment, muselant ainsi l'opposition et essayant de la réduire à sa plus simple expression, tout en voulant laisser croire que l'ensemble des élus de la ville (majorité et opposition) ne font qu'un !

Malgré ce comportement sectaire, nous continuerons de nous battre avec les moyens dont nous disposons. Depuis le premier conseil municipal, c'est plus de 46 questions orales posées (source mairie), et cela continuera. Nous avons besoin d'obtenir des réponses précises aux nombreuses interrogations de nos concitoyens.

Nous attendons maintenant avec impatience les suites qui seront données aux nombreux sujets brûlants, dont Michel Arrouy s'était saisi lors de sa campagne électorale, à savoir la création de plus de 500 emplois sur notre territoire, l'exploitation de la friche dépolluée, la gare multimodale...

De toute évidence, les sujets sensibles seront nombreux, tout comme nos questions orales qui continueront heureusement d'alimenter les débats lors des conseils municipaux, assez mornes en général. En effet, un bon nombre d'élus de la majorité assistent solennellement aux monologues du maire, ce dernier leur laissant peu de place pour s'exprimer, monopolisant la parole durant ces conseils.

Enfin, les élus de l'opposition se sont fortement investis pour que la lumière soit faite sur les détournements de fonds du Neptune Olympique Frontignan (NOF), et grâce à notre plainte et à nos nombreuses interventions, les frontignanais pourront bientôt connaître la vérité sur cette sombre affaire.

Vos élus d'opposition restent toujours actifs sur le terrain et bien présents à tous les conseils municipaux et diverses commissions.

Le groupe « Agir pour Frontignan-La Peyrade »

l'agenda

de l'été 2021

Retrouvez ci-dessous l'ensemble des événements proposés par la ville cet été **aux habitants, plaisanciers et touristes** qui seront organisés dans le respect des consignes sanitaires et susceptibles de reports ou d'annulations suivant les restrictions gouvernementales.

Jusqu'au 7 novembre
Balades découvertes

L'Office de tourisme propose de nombreuses balades et sorties. Plus d'infos sur frontignan-tourisme.com.

6 juin | Lancement de la saison du port

Festivités et animations pour le lancement de la saison estivale.

 **Port de plaisance.**

21 juin | Fête de la musique

 **Cœur de ville**

Du 25 au 27 juin
La Peyrade en fête

Un week-end familial et festif : concerts, fête foraine, premier feu d'artifice de l'été, etc.

 **Place Gabriel-Péri**

Spectacles de rue

Les jeudis de la culture

Du 1^{er} juillet au 26 août

 **Cœur de ville**

8 juillet | Fitdays

Journée destinée aux familles avec de nombreux ateliers et une initiation au triathlon adaptée aux enfants.

 **Étang des Mouettes**

Autour du 14 juillet
Frontignan en fête



Durant une semaine : entre muscat, tournoi de joutes, rames, pétanques, traditions, musique, jeux, boules carrées, concerts et feu d'artifices, c'est un événement incontournable de l'été.

 **Cœur de ville**

Cinétoiles

Les lundis du cinéma

Du 12 juillet au 16 août

Soirées cinéma en plein air proposées gratuitement en partenariat avec le CinéMistral !

 **Jardin du CinéMistral
// Les Mouettes // La Peyrade**

17 & 18 juillet

Festival du Muscat

Évènement reconnu depuis plus de 35 ans, le Festival du Muscat, c'est un week-end de fêtes, d'animations et surtout de dégustation de la large gamme des muscats issus du terroir frontignanais.

L'occasion de retrouver Total Musclum, LE concours intergalactique de brasucades de moules.

 **Cœur de ville**

21 & 28 juillet / 4 & 11 août
Les Emmuscades



L'association des Hallu'cinés, en partenariat avec la Ville, vous invite au cœur des plus beaux vignobles de la commune pour y découvrir un film sur grand écran, avec dégustation de muscat et de brasucade (moules cuites au feu de bois).

 **Dans les domaines viticoles**

Marché gourmand

22 juillet / 5 et 19 août

De 19h à 23h, venez déguster les produits du terroir.

 **Cœur de ville**

25 juillet | Fête de la mer



La fête de la mer est une célébration qui rend hommage aux personnes disparues en mer : hommage à Saint-Paul Navigateur, Saint patron de la commune, défilé en musique, sortie en mer, etc. La péniche Convivencia fera également halte à Frontignan pour une soirée festive et musicale

 **Depuis l'Église Saint-Paul vers le quai des Jouteurs**

27 juillet | Festival de Thau

Soirée concerts avec Madalitso Band et Joao Selva.

 **Espace Chapiteau
Avenue du Stade**

Marché artisanal

Tous les mardis de juillet & août

Venez flâner et découvrir les produits artisanaux locaux.

 **Place Vauban
(Frontignan plage)**

14 août | Fête du port

Journée festive et familiale : démonstrations de rames traditionnelles, sensibilisation environnementale, repas en musique, promenade en mer, feu d'artifice, etc

Un concours photos est aussi organisé : participations ouvertes du 1^{er} juin au 14 août.

 **Port de plaisance**

Juillet / Août

Festival international du roman noir / FIRN

Balades, rencontres et lectures tout au long de l'été. Plus d'infos sur firn-frontignan.fr



CONSTRUISONS ENSEMBLE *notre prochain magazine*



ENQUÊTE DE LECTORAT

Le magazine municipal évolue, grâce à vous !
Remplissez le questionnaire que vous trouverez
à l'intérieur.



www.frontignan.fr
[ville_de_frontignan](https://www.instagram.com/ville_de_frontignan)



[VilleFrontignan](https://www.facebook.com/VilleFrontignan)
[VilleFrontignan](https://www.facebook.com/VilleFrontignan)

enville
à Frontignan la Peyrade

Magazine municipal. Hôtel de Ville - BP 308 - 34113 Frontignan Cedex. Tél. 04 67 18 50 00.
frontignan.fr. Directeur de la publication : Michel Arrouy. Rédaction / photos - illustrations
/ mise en page : Direction de la communication, DR. Directeur de la communication : Saïd Ayad.
Tirage : 14 400 exemplaires. Impression : Imprimerie Maraval



CE MAGAZINE EST IMPRIMÉ AVEC DES ENCREES VÉGÉTALES
SUR DU PAPIER ISSU DE PÂTES PRODUITES À PARTIR DE
FORÊTS GÉRÉES DURABLEMENT